

LES CHIFFRES DU MOIS

Ш

La troisième Conférence de Panglong du XXIe siècle s'est achevée lundi 16 juillet à Nay Pyi Taw par un accord, autour de 14 principes de base, adoptés dans le cadre de l'accord de paix de l'Union. Cela porte le total des principes à 51, après que 37 principes de base aient été convenus lors de la deuxième conférence de Panglong.



176

Entre janvier et juin 2018, pas moins de 176 personnes ont été victimes de trafic d'êtres humains dans 107 affaires. Les données de la police antitrafic d'êtres humains inquent que les victimes sont majoritairement des femmes issues de l'état Shan et des régions de Rangoun et de Mandalay en lien avec la postitution, les mariages ou le travail forcé.



SIX

Les corps de six femmes médecins ont été retrouvés samedi à l'extrérieur d'un village à Mann Wange, au nord de l'état Shan, quelques jours après leur arrestation par des soldats de l'armée birmane. Les femmes voyageaient avec des membres de l'Armée de libération nationale Ta'Ang (TNLA) afin d'offrir un traitement médical aux villageois ruraux et ont été prises en embuscade. Un soldat de la TNLA a été tué en protégeant les médecins.



AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE



La commission sur les Rohingya critiquée par un membre démissionnaire

Le comité est « tenu en laisse ». Ce sont les mots employés par Kobsak Chutikul, secrétaire de la Commission consultative sur la crise des Rohingya, pour justifier sa démission le 10 juillet dernier, rendue publique le samedi 21 juillet. Cet ancien ambassadeur, ex-membre du Parlement thaïlandais, était notamment en charge de la collecte d'informations et du travail préparatoire des réunions. Dénonçant un manque de moyens, il a ajouté que la commission avait été empêchée d'accepter des fonds internationaux, et que les représentants de l'armée birmane avaient refusé de les rencontrer.

C'est déjà le deuxième membre à quitter cette commission depuis sa création en décembre 2017 par Aung San Suu Kyi. En effet, un mois après sa mise en place, le diplomate américain Bill Richardson avait claqué la porte, dénonçant « le manque d'autorité morale » de la dirigeante birmane.

Cette commission a été créée dans le but de conseiller le gouvernement sur la crise qui a lieu dans l'état d'Arakan.

Des fermiers réclament la restitution de leurs terres

"L'État birman devrait d'urgence offrir réparation pour les terres qui ont été confisquées illégalement par le passé", a déclaré Human Rights Watch dans un rapport publié le 17 juillet, intitulé "On nous a pris notre terre pour rien". Le gouvernement devrait également faire promulguer des lois et réglementations pour protéger les droits des cultivateurs et autres petits propriétaires terriens face au risque de futures confiscations.

Au cours des 30 dernières années, des responsables du gouvernement et des officiers birmans ont saisi de vastes parcelles de terrains appartenant à des agriculteurs sans les dédommager, ou bien de façon insuffisante, les privant ainsi de leur gagne-pain et mettant en péril leur accès aux services de base. Beaucoup de fermiers ont fait l'objet de poursuites pénales parce qu'ils ont protesté contre l'absence de compensation et refusé de quitter ou de cesser de travailler la terre qu'on leur dérobait.





Jour des Martyrs : 71ème anniversaire de l'assassinat du Général Aung San

Le 19 juillet marque chaque année l'anniversaire de la mort du Général Aung San, de sept autres généraux et d'un garde du corps. A 10h37, le 19 juillet 1947, un groupe d'hommes armés pénètre dans le bâtiment du secrétariat, à Yangon, et tire sur Aung San, Ba Cho, ministre de l'Information, Mahn Ba Khaing, ministre de l'Industrie et du Travail, Ba Win, ministre du Commerce, Thakin Mya, considéré comme Premier ministre, Adbul Razak, ministre de l'Education, Sao San Tun, ministre des Régions Montagneuses, Ohn Maung, secrétaire d'état aux Transports et Ko Htwe, garde du corps. Chaque année à ce jour et à cette heure, le pays s'arrête de bouger; les conducteurs activent leur klaxon durant une minute. La conseillère d'état Aung San Suu Kyi ainsi que des représentants du Parlement ont quant à eux assisté aux commémorations au mausolée.



Deux partis Mon fusionnent en un nouveau parti

Le Parti Démocratique de la Région Mon (Mon Region Democracy Party, AMDP) et le Parti National Mon (Mon National Party, MNP) ont décidé de fonder ensemble un nouveau parti politique pour les élections de 2020. "Le nom du parti pourrait venir des réseaux sociaux, de membres du parti ou de rencontres avec le public" détaille Nai San Tin, porte-parole de l'AMDP. Un nouveau dirigeant, un nouveau comité central exécutif, un nouveau logo et une nouvelle constitution du parti seront également décidés. Une fois le nom choisi, le parti sera enregistré à la Commission des Elections de l'Union pour participer aux prochaines élections générales. Les deux partis avaient déjà décidé de fusionner en 2012 mais ont mis fin à l'accord en août 2017 lorsque la plupart de leurs membres ont démissionné.



Résumé des affrontements en juillet dans les états Shan et Kachin

Les hostilités dans l'état Kachin et dans le nord de l'état Shan demeurent presque quotidiennes. Comparé aux deux premières semaines de juin où se sont déroulés cinq affrontements et 12 attaques, le mois de juillet a connu neuf affrontements et neuf attaques. La plupart des affrontements ont eu lieu dans les villes de Danai et de Hpakant. Les fortes pluies ont réduit l'intensité des conflits, mais les civils et les combattants continuent de souffrir de l'avancée de l'armée birmane. Au cours des 14, 15 et 16 juillet, de violents combats ont eu lieu dans le canton de Hpakant, dans la région à l'ouest de la ville de Kamaing.



Procès des reporters de Reuters en Birmanie: une journée noire pour la liberté de la presse

Deux journalistes birmans de Reuters, détenus depuis plus de six mois et accusés d'"atteinte au secret d'Etat" pour avoir enquêté sur un massacre de musulmans Rohingya par l'armée, se sont vu refuser un non-lieu le 9 juillet.

Wa Lone, 32 ans, et Kyaw Soe Oo, 28 ans, sont accusés par la police de détention de documents relatifs aux opérations des forces de sécurité birmanes dans l'ouest du pays, en état d'Arakan, théâtre du drame Rohingya, qui relève d'un "nettoyage ethnique" selon l'ONU. Ils risquent une peine de 14 ans, au terme du procès qui s'est ouvert le 16 juillet dernier.



LES FOCUS DU MOIS

« Le génocide n'est pas quelque chose qui arrive de façon spontanée »



L'ONG Fortify Rights a publié ce 19 juillet un rapport solide qui accuse l'armée birmane d'avoir planifié un « génocide » à l'encontre des Rohingya.

« Une préparation systématique du génocide », voilà comment l'ONG Fortify Rights qualifie les actions de l'armée birmane à l'encontre de la minorité musulmane Rohingya, dans l'état d'Arakan. Confiscations d'objets tranchants, entrainement des civils non Rohingya et suppression des clôtures de protection autour des domiciles ; voilà ce que met en avant le rapport de cette organisation indépendante de défense des droits humains. Deux ans d'enquête

Le 25 août 2017, des membres de l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan (ARSA), ont attaqué des bases militaires birmanes, tuant 12 personnes dans les rangs de l'armée. A la suite de quoi les militaires ont riposté de manière totalement disproportionnée à l'égard des civils – en grande majorité apatrides – issus de la minorité musulmane Rohingya. Le rapport indique que ces attaques ont été commises par au moins 27 bataillons de l'armée birmane, comprenant jusqu'à 11 000 soldats et au moins trois bataillons policiers, soit 900 personnes. Si les chiffres sont pharamineux, ce n'est pas anodin. Fortify Rights présente l'attaque du 25 août comme une opportunité pour l'armée birmane de mettre en œuvre un génocide contre les Rohingya ; un génocide préparé dans l'ombre depuis longtemps : « les autorités birmanes ont fait des préparatifs systématiques pendant des semaines, voire des mois, avant les attaques du 25 août, pour organiser des crimes de masses contre des civils Rohingya ». Caractérisé par des meurtres, des viols et des incendies criminels ; la répression a forcé plus de 700 000 Rohingya à fuir vers le Bangladesh voisin.



D'octobre 2016 à juin 2018, l'organisation Fortify Rights a multiplié les interviews et basé son rapport sur des témoignages de survivants Rohingya, de membres du groupe rebelle armée de l'ARSA, mais également des sources militaires et policières birmanes. En tout, 22 responsables des forces de l'ordre, dont le chef de l'armée Minh Aung Hlaing sont mis en cause dans la persécution des Rohingya. En juin, Amnesty international avait déjà sorti un rapport accusant 12 militaires haut hauts gradés d'une « offensive systématique et orchestrée ». De leur côté, les Etats-Unis, le Canada et plus récemment l'Union Européenne ont annoncé des sanctions contre sept responsables militaires birman accusés d'avoir participé la campagne contre les Rohingya.

Armement des communautés locales

Les 254 entretiens approfondis révèlent que l'armée birmane a confisqué des couteaux et des armes – tout type d'ustensile ménager tranchant – pouvant être utilisé pour se défendre à la suite d'attaques d'avant-postes de police par l'ARSA en octobre 2016. Par ailleurs, des clôtures ont été démoli autour des maisons Rohingya, des armes ont été fourni aux arakanais non musulmans, un couvre-feu discriminatoire instauré à destination des musulmans de l'état d'Arakan et l'accès à des groupes humanitaires a été suspendue pour les communautés Rohingya appauvries. Le document indique également une militarisation accrue, démesurée par rapport à la menace. Fortify Rights rappelle que ces « préparatifs » sont passés par un travail de propagande anti-Rohingya, déjà amorcé sous la junte militaire au pouvoir jusqu'en 2011, puis poursuivie sous les gouvernements quasi-civil et civil.

Si jusqu'à présent, on entend plutôt parler de nettoyage ethnique, on peut lire dans le rapport qu'il y a « des motifs raisonnables de croire que les crimes perpétrés dans trois comtés du nord de l'état d'Arakan constituent un génocide et des crimes contre l'humanité ». Le cofondateur et directeur générale de Fortify Rights, Matthew Smith, a déclaré dans une conférence de presse à Bangkok le même jour de la publication du rapport que « le génocide n'est pas quelque chose qui arrive de façon spontanée ». Déjà en décembre 2017, le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme pour les Nations Unies Zeid Ra'ad Al Hussein avertissait que les éléments suggéraient qu'on ne pouvait exclure que des actes de génocides avaient été commis ». En février 2018, c'était au tour de Yanghee Lee – Rapporteuse spéciale des droits humains en Birmanie aujourd'hui privée d'accès dans le pays sur décision du gouvernement – d'avertir que la situation des Rohingya en Birmanie portaient « les marques d'un génocide ».

De leur côté, le gouvernement et l'armée ont fermement démenti les accusations de génocide et de crimes contre l'humanité. Une enquête militaire sur la conduite des soldats a d'ailleurs publié ses conclusions en novembre 2017, exonérant l'armée de toutes les atrocités alléguées. Pourtant, le gouvernement refuse de coopérer avec les observateurs des droits humains, mais aussi avec la mission d'établissement des faits mise en place par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies en mars 2017 pour « établir les faits et les circonstances des allégations récentes de violations des droits humains par les militaires et les forces de sécurité et les abus commis en Birmanie, particulièrement dans l'état d'Arakan ». Le seul acte de justice mené par le gouvernement birman a été de reconnaître coupables des soldats pour l'exécution extrajudiciaire de 10 hommes Rohingya dans le village d'Inn Din, dans le nord de l'Arakan, après la découverte d'une fosse commune. Ils ont été condamnés à 10 ans de prison « avec travaux forcés ». Un coup d'épée dans l'eau, quand on sait qu'au moins 6 700 Rohingya ont été tué en seulement trois semaines après le 25 août 2017.



Info Birmanie se joint à Fortify Rights et appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à porter le dossier devant la Cour pénale internationale (CPI). « L'impunité de ces crimes ouvrira la voie à plus de violations et d'attaques à l'avenir. Le monde ne peut pas rester les bras croisés et regarder un autre génocide se dérouler, mais en ce moment, c'est exactement ce qu'il se passe », regrette Matthew Smith. L'échec de la communauté internationale pour répondre efficacement aux violences d'octobre 2016 a encouragé les forces de sécurité a programmé une seconde offensive dans le but d'expulser les Rohingya de Birmanie. Les preuves recueillies par Fortify Rights démontrent des motifs raisonnables de croire que l'armée birmane, la police et les civils arakanais non musulmans ont agi avec une intention génocidaire à l'égard des Rohingya.

L'inaction de la communauté internationale doit immédiatement cesser. La France, en tant que membre du Conseil de Sécurité, doit user de son influence et renforcer ses actions afin d'encourager les membres du Conseil à soutenir une saisine de la Cour Pénale Internationale.

Les sanctions mises en place par l'Union Européenne le 25 juin dernier à l'encontre de sept officier de l'armée birmane et de la police des frontières responsables de violations des droits humains sont loin d'être suffisantes, il est urgent de renforcer la pression. Les sanctions doivent absolument viser les 22 responsables de l'armée et des forces de police[1] cités dans ce rapport, à commencer par le Commandant en chef des armées le Général Min Aung Hlaing.



Rapport de Fortify Rights

[1] À cette liste de 22 responsables de l'armée birmane et des forces de police issue du rapport de Fortify Right s'ajoute la liste d'Amnesty International de 12 responsables de l'armée birmane et des forces de police publié dans le rapport « Nous allons tout détruire. La responsabilité de l'armée dans les crimes contre l'humanité commis dans l'état d'Arakan (Myanmar) », p155. Neuf responsables identifiés par Amnesty International sont également cités par le rapport de Fortify Right. Trois ne le sont pas, et devraient également être visés par des sanctions de la part de l'Union Européenne (BGP officer Tun Naing, Major Aung Myo Thu, Major Thant Zaw Win).



Les communautés Karen demandent au Conseil de Sécurité de l'ONU d'agir

Info Birmanie soutient la demande des 21 organisations Karen signataires de cet appel pour que le cas de la Birmanie soit renvoyé devant la Cour Pénale Internationale. Le 18 avril dernier, les communautés Kachin du monde faisaient de même via ce communiqué. Il est urgent que l'impunité des militaires cesse, et que les responsables présumés des violations des droits humains dans les états d'Arakan, Kachin, Shan et Karen rendent des comptes.

Signataires de la déclaration :

Australian Karen Organization (AKO)
Denmark Karen Organisation
European Karen Network
Finland Karen Culture Association
International Karen Organization
(IKO)

Karen American Organization (KAO) Karen Community Association- UK Karen Community of Canada (KCC) Karen Community in Norway
Karen Environmental and Social
Action Network (Kawthoolei)
Karen Grassroots Women's Network

(KGWN)

Karen National Community – the

Netherlands
Karen Office for Relief and Development (KORD)

Karen Organization of USA (KOUSA) Karen Peace Support Network (KPSN)

Karen Students Network Group

Karen Swedish Community Karen Women's Organisation (KWO) Korea Karen Organization (KKO) Min Lwin Environmental Conserva-

tion Group (MLECG)

New Zealand Karen Association Incorporated

Lundi 30 juillet 2018

Les membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies doivent renvoyer la Birmanie devant la Cour Pénale Internationale

Les communautés Karen du monde entier rejoignent l'appel des Kachin et d'autres groupes ethniques de la Birmanie aux membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies à renvoyer la Birmanie devant la Cour Pénale Internationale (CPI).

Tant que les membres du Conseil de Sécurité permettent aux militaires birmans de ne pas être confrontés à la justice, les violations des droits humains à l'encontre de notre peuple continuera. L'échec des membres du Conseil de Sécurité à assumer leurs responsabilités et à agir pour mettre fin à l'impunité a entrainé des milliers de morts, des milliers de femmes violées et plus d'un million de déplacés à travers le pays.

En raison de ces violations des droits humains, des centaines de milliers de Karen ont été forcés à fuir leurs terres et vivent aujourd'hui dans quatre continents à travers le monde. Des réfugiés vivent toujours dans des camps en Thaïlande, vivant dans la peur constante d'un retour forcé en Birmanie avant que l'environnement ne le permette, car les donateurs réduisent leur soutien financier. Les déplacés internes ont pour leur part déjà perdu le soutien des donateurs internationaux.



Le Conseil de Sécurité n'a rien fait pour prévenir les violations des lois internationales à l'encontre des Karen et d'autres groupes ethniques. Aujourd'hui, la communauté internationale ne fournit pas l'aide adéquate, qu'elle soit alimentaire, sanitaire ou encore en matière d'abris à ceux qui ont tant souffert, preuve de cette inaction.

S'il y avait eu un mouvement pour renvoyer la Birmanie devant la CPI alors que les Karen, les Karenni, les Shan et d'autres groupes ethniques subissaient les abus des militaires il y a 15 ans, les évènements dans l'état Kachin et du nord de l'état Shan depuis 2011, et dans l'état d'Arakan en 2016 et 2017 n'auraient probablement pas eu lieu.

La rupture récente du cessez-le-feu dans l'état Karen montre à quel point le prétendu processus de paix est fragile. Depuis le cessez-le-feu dans l'état Karen, la présence militaire s'est accrue et des installations ont été construites. Ces actes démontrent que l'armée birmane n'est pas sincère quant à la paix. Les militaires continuent de refuser les changements constitutionnels nécessaires pour une solution politique durable permettant de s'attaquer aux causes profondes du conflit. La situation dans l'état Kachin depuis 2011 devrait servir d'avertissement sur ce que les Karen et d'autres groupes ethniques pourraient affronter s'ils refusent de se plier aux volontés des militaires. L'armée birmane voit l'accord de cessez-le-feu comme un nouveau moyen d'affaiblir les groupes ethniques et de contrôler leurs terres et leurs ressources et non comme une voie qui mènera à une paix durable.

Si l'armée birmane attaquait à coup d'obus de mortier les villes de Rangoun, de Mandalay ou de Naypidaw, visant écoles et habitations, venait violer les femmes et les enfants, tirer sans distinction sur les civils qui fuient, brûler les maisons et piller, est-ce que les membres du Conseil de Sécurité laisseraient faire comme c'est le cas dans les états ethniques, avec des habitations et des écoles brulées, et des femmes des groupes ethniques violées ?

« Min Aung Hlaing et ses hommes comprennent bien que le Conseil de Sécurité et le reste de la communauté internationale n'agit pas tant que ce sont les minorités ethniques qui sont visés. Plus on leur permet de s'en tirer alors qu'ils violent les lois internationales, plus ils sont audacieux, commettant toujours plus de violations des droits humains. Ce cycle de conflits grandissant et ces abus ne pourront commencer à se régler que si le Conseil de Sécurité agit pour en finir avec l'impunité des militaires » dénonce Naw K'Nyaw Paw, Secrétaire Générale de l'Organisation des Femmes Karen.

Nous appelons tous les membres du Conseil de Sécurité à soutenir publiquement un renvoi de la Birmanie devant la CPI, et de travailler afin de construire le soutien de tous les membres des Nations Unies à ce renvoi devant la CPI. Renvoyer la Birmanie devant la CPI serait l'une des mesures les plus efficaces pour réduire les violations des droits humains en Birmanie et pour faire en sorte que les responsables présumés rendent des comptes. Nous apprécions le soutien du Canada pour un renvoi devant la CPI. La décision de certains membres du Conseil de Sécurité de ne pas soutenir ce renvoi n'est pas une décision neutre : c'est une décision qui permet que les violations des droits humains des groupes ethniques perdurent, mais aussi la pérennité de l'impunité des militaires.